damnât les partisans du système chrétien, ils n'hésitèrent pas à mettre tout en œuvre pour que le clergé canadien fut représenté à Rome sous les traits qui ne convenaient guère qu'à eux seuls.

lui

son

acc

res

mie

qu'

effi

pay

déı

doi

de

gra

fig

dé

mi

les

et

pr

élé

in

ré

Ainsi donc, si le clergé canadien, l'un des plus respectables à tous égards, s'est vu soudainement livré à la vindicte publique; s'il s'est vu représenté, sur tous les points du Canada à la fois et presqu'à la même heure, comme rebelle à l'autorité de ses supérieurs légitimes; si les journaux d'Europe mêmes ont fait sonner bien haut le scandale que ce clergé donnait aux fidèles par de prétendues graves dissentions; si la cour de Rome enfin s'est émue à ce sujet et si elle a flétri la conduite d'hommes tout-àfait irréprochables, c'est grâce aux conseils, aux insinuations perfides de MM. les abbés Chandonnet et Pâquet.

Dominés par la pensée qu'ils ne pourraient jamais faire prévaloir légitimement leurs opinions, ils ont sacrifié à leur sotte vanité, à leur orgueil, à leur esprit de vengeance la réputation d'un très grand nombre de prêtres, la gloire et l'ornement du sanctuaire. C'est de gaîté de cœur qu'ils se sont décidés à ourdir une infâme calomnie et qu'ils s'en sont rendus coupables! Quelle conduite atroce! Ce n'était pas assez d'user d'artifices, de substituer des propositions de leur propre fabrique aux écrits qu'il eût fallu soumettre franchement à la Congrégation du St. Office; ce n'était pas assez de dire que telles étaient les propositions émises et défendues par les partisans de la méthode chrétienne; ce n'était pas assez de tromper leur évêque et de le pousser à agir conformément à leur bon plaisir, il fallait encore que, par la plus criante des injustices, ils fissent peser sur tout ce clergé, qu'ont toujours recommandé les plus hautes vertus, des accusations d'une nature fort grave.

Oh! que la honte et l'ignominie reste attachées aux pas de ceux qui ont commis cette iniquité! S'ils peuvent encore apprendre quelque chose; s'ils sont susceptibles de réforme; s'ils peuvent être influencés par le bon exemple, qu'ils apprennent l'humilité, la parfaite soumission de ceux qu'ils ont cruellement dénigrés. Le clergé canadien, on nous l'assure et on nous en donne les plus fortes garanties, n'a pas dit un mot, n'a pas proféré le plus lèger murmure en ces tristes moments où il était sous le coup d'une accusation qui devait lui être infiniment sensible,